



## Critères d'inclusion du réseau SPES

### Critère incontournable:

Prise en charge à domicile : patients désireux d'être pris en charge à leur domicile et bénéficiant d'un entourage.

### 1 des 3 critères suivants

- soit patients atteints d'une maladie grave et évolutive (cancéreuse, neurologique dégénérative, polyopathologique gériatrique) dont le pronostic vital est en jeu.
- soit patients atteints d'une maladie cancéreuse à évolution métastatique
- soit patients atteints d'une maladie grave potentiellement mortelle nécessitant une prévention des conséquences médico-psycho-sociales de la maladie (pour le patient et pour son entourage)

### Réponses apportées par le réseau de soins palliatifs :

- Evaluation Expertise et Traitement de la douleur
- Evaluation Expertise et Traitement des symptômes majeurs : dyspnée, nausée, occlusion, confusion, souffrance psychique, altérations corporelles
- Prise en compte de la souffrance psychique de l'entourage
- Prise en compte des difficultés sociales du patient et/ou de l'entourage
- Nécessité de soutien des soignants de proximité



### **Réseau SPES**

ZA rue de la Bigotte – 91750 CHAMPCUEIL – Tél : 01 64 99 08 59 – Fax : 01 64 99 93 41

E-mail : [reseau.spes@wanadoo.fr](mailto:reseau.spes@wanadoo.fr) – Site internet : [www.reseau.spes.com](http://www.reseau.spes.com)